**L’accès à la conscience**

**phonologique**

(extrait de *Le Langage en maternelle,* doc. d’accompagnement)

Le terme de « conscience phonologique » désigne la conscience de la structure segmentable de la parole qui aboutit à la conscience des phonèmes et à leur discrimination fine ; elle se traduit dans la capacité à identifier les composants phonologiques de la langue et à pratiquer des opérations sur ces composants

(localiser, enlever, substituer, inverser, ajouter, combiner, etc.).

**Des jeux spontanés aux activités réflexives**

Les compétences attendues en fin d’école maternelle dans ce domaine (être capable de rythmer un texte en scandant les syllabes orales, de reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés, de produire des assonances ou des rimes) mettent bien en évidence les deux réalités sonores qui doivent être travaillées : la syllabe et le phonème, en limitant les attentes relatives aux constituants les plus fins de la langue (trente-six phonèmes) qui sont difficilement perceptibles pour le jeune enfant et restent inégalement accessibles pour des enfants de grande section.

On constate d’importants décalages temporels d’un enfant à l’autre dans l’analyse de la chaîne parlée et la découverte de la face sonore de la langue. Même

si les programmes 2002 demandent de s’intéresser aux constituants les plus petits, ils excluent les exercices d’épellation phonétique trop difficiles même

en section de grands Pour amener l’élève à détacher son attention de la signification et l’attirer vers la réalité phonique du langage, l’enseignant s’appuie sur les activités favorites des jeunes enfants : chanter, jouer avec les organes phonateurs, vivre corporellement comptines et chants. Dès la petite section, les chants et comptines sont répétés et mémorisés ; la prosodie pour les comptines, la mélodie et le rythme pour les chants facilitent la mémorisation. L’accompagnement du corps – frappés des pieds ou des mains, balancements – rappelle le plaisir de la toute petite enfance. Peu à peu, l’accompagnement corporel est doublé ou remplacé par une activité instrumentale (avec des objets ou des instruments de musique) pour marquer les rythmes de ces textes ou d’autres textes dits par le maître. L’enfant, dès qu’il a acquis un peu d’aisance avec la parole, peut associer dire et frapper; progressivement, il va savoir marquer le rythme oralement et le faire varier. Les rondes et les jeux dansés aident à la structuration de ses mouvements ; il passe d’un rythme spontané et naturel à un rythme conscient, de mieux en mieux maîtrisé. Il peut, par exemple, « jouer au robot» qui ne sait que parler de manière saccadée en égrenant les syllabes. L’enseignant organise des jeux d’écoute, de reconnaissance, de répétition de rythmes variés. Simultanément, la perception s’aiguise pour un meilleur traitement de l’information auditive par des jeux avec les bruits divers, les sons des instruments, les voix : des jeux de comparaison, d’appariement, de localisation entraînent l’attention et la capacité à discriminer.

En moyenne et grande sections, tout énoncé peut devenir prétexte à des jeux vocaux : on produit, on écoute, on répète, on imite, on continue, on transforme prénoms, comptines, textes courts, mots isolés… On joue sur la forme orale des mots, en allongeant une syllabe, en modifiant sa hauteur ou son intensité, on s’essaie à diverses intonations pour marquer ses sentiments, on articule de manière exagérée. Ces jeux phoniques, proches des jeux poétiques ou des jeux de langage, réactivent une compétence que les enfants ont utilisée de manière non consciente quand ils apprenaient à parler ; à ce moment, ils accroissent la conscience de la matérialité de la langue.

La fréquence de ces moments (courts et quotidiens), l’explicitation de leur objectif, la clarté des consignes et du vocabulaire de travail du maître amènent peu à peu les élèves à dépasser le plaisir de dire, de jouer, de chanter ensemble pour se centrer sur l’apprentissage, la reconnaissance et la production des sonorités de la langue. L’enseignant vérifie la participation de tous à ses activités sur la langue, certains éprouvant de manière durable de la difficulté à se décentrer vis-à-vis de la signification pour s’intéresser à des aspects plus linguistiques.

**Procéder de manière progressive**

**Segmenter l’oral en syllabes**

L’unité que les enfants parviennent le mieux à isoler est la syllabe orale : ce groupe de sons qui se prononcent en une seule émission de voix est une réalité articulatoire naturelle. La syllabe apparaît comme l’unité privilégiée dont va se servir l’enfant pour commencer à développer sa conscience phonologique.

L’émergence d’une conscience syllabique se fait à partir de l’exercice du langage oral ; l’enfant peut isoler explicitement cette unité sans avoir été scolarisé, bien avant l’apprentissage systématique de la lecture. C’est pourquoi on peut attendre que tous les élèves réussissent cette segmentation à la fin de l’école maternelle et reconnaissent les syllabes constitutives d’un mot.

La syllabe a une existence physique : on peut frapper le nombre de syllabes, on peut sauter en les nommant, on peut les associer à un geste (objet que l’on pose, figure que l’on colorie, symboles que l’on trace, etc.). Ce repérage est possible dès la moyenne section, mais c’est en grande section que la syllabe est véritablement identifiée :

– là on va dénombrer les syllabes des prénoms et de tout mot familier ;

– comparer et classer les mots selon le nombre de syllabes ;

– repérer la longueur des mots à l’oral (nombre de syllabes). On va explicitement faire repérer que des mots courts du point de vue phonologique peuvent représenter un objet de grande taille (train et bicyclette, lion et coccinelle…), faire rechercher des mots courts désignant des entités physiquement importantes et des mots longs désignant des réalités de petite taille (activité complexe qui sera facilitée si un thème est donné : animaux, objets de la classe, instruments de musique…) ;

– représenter graphiquement la structure syllabique sonore des mots… Les difficultés varient avec la morphologie et la longueur des mots.

**Jouer avec les syllabes, les manipuler consciemment**

L’unité syllabique simple constituée d’une consonne et d’une voyelle est la plus fréquente, la plus facilement isolable. Elle constitue la structure de base sur laquelle s’exerce la première sensibilité phonologique de l’enfant. La conscience syllabique est alors liée à la capacité de repérer une syllabe à l’intérieur d’un mot. Des virelangues, des jeux de langage (jeux de rimes, mots-valises, mots tordus…), l’accentuation de la prosodie, invitent l’enfant à répéter et à repérer des régularités, puis à les localiser (début, fin, intérieur des énoncés). La conscience de la syllabe finale est assez facile à installer chez les jeunes enfants : comptines, poèmes mettent souvent en évidence la syllabe finale des mots. Les manipulations possibles sur les syllabes pour accroître l’habileté sont nombreuses :

– les inverser : « thibaut » devient « boti », « lionel» devient « nellio » (c’est plus difficile parce que les syllabes sont plus complexes) ;

– en éliminer une ou deux : selon la position de la syllabe, c’est plus ou moins facile; on peut jouer sur ce que l’on obtient, mot existant ou non (exemple : «Quelles syllabes faut-il enlever dans “caroline”, dans “vincent”, dans “dimanche”, pour trouver un mot qui existe?)»;

– en fusionner deux ou trois, et dire si on connaît le mot ainsi produit, s’il existe (ce que l’enseignant confirme ou non).

**Conduire le même type de travail sur les phonèmes**

La syllabe elle-même peut être divisée en unités plus petites : l’attaque et la rime. L’attaque est la consonne ou le groupe de consonnes initial de la syllabe, la rime est constituée de l’ensemble des phonèmes qui suivent. Quand l’enfant est sensible aux similitudes sonores, qu’il est capable de segmenter la parole en mots et les mots en syllabes, on peut envisager la découverte du phonème. La difficulté d’appréhension du phonème vient du fait qu’il n’est que rarement perçu de façon isolée (c’est le cas de quelques sons-voyelles), mais le plus souvent articulé à d’autres phonèmes pour former une syllabe. Les activités de nature à aider les élèves ne peuvent être proposées dans un ordre indifférent :

– répéter : c’est l’activité la plus facile puisqu’elle ne nécessite qu’une focalisation sur le flux sonore entendu;

– repérer « ce qu’on entend tout le temps » dans le matériau sonore donné par le maître (critère phonologique d’une série de mots) ; donner des mots qui satisfont à ce critère; exclure des mots qui ne peuvent appartenir à la série ; isoler ce critère ;

– discriminer des sons proches, ce qui suppose que les mots proposés soient soigneusement choisis ;

– manipuler les unités sonores : supprimer, ajouter, changer de place; substituer (par exemple, continuer une série que l’enseignant amorce : loulou, toutou, zouzou);

– trouver tout seul, en production, un mot où on entend une unité donnée ; on sait que trouver tout seul un mot où on entend un phonème consonantique est difficile pour des élèves d’école maternelle. On veillera dans ces moments à repérer les élèves qui confondent des sons proches (particulièrement avec les paires *p-b, t-d, k-g, f-v, s-z, j-ch, m-n*) et à souligner pour eux les écarts, en insistant sur la différence, le son étant accentué avec force, ce qui n’est pas aisé (par exemple, alors que la recherche concerne le son /s/, un enfant dit «oiseau»; le maître demande un avis aux autres et reprend, en insistant sur l’écart entre « oiseau » et « oisseau », pour essayer de faire entendre la différence, et il conclut en expliquant que ce n’est pas le même mot) ;

– coder la place d’un son. Avec des élèves qui ont peu d’aisance avec la langue, des images aident considérablement à trouver des mots; c’est un tremplin pour des premières réussites avant de se détacher de tout support. On n’utilise pas l’écriture des mots quand on pratique ces « jeux ».

À l’école maternelle, ces activités se réalisent essentiellement dans des jeux de langage ; pour les élèves, le plaisir de jouer avec les mots doit demeurer un vecteur de motivation. En effet, si ces activités doivent être fréquentes (quotidiennes et courtes), elles ne doivent pas devenir des exercices rebutants. Pratiquées en grand et en petit groupes, les règles en sont claires, construites avec un vocabulaire de travail explicite utilisant les termes les plus justes tout en étant accessibles, syllabe, rime, son… (Il est évident que l’on évite le mot « phonème » avec les élèves et avec les parents quand on explique.) Le dispositif doit être structuré, précis et répétitif, pour faciliter des habitudes de traitement de l’oral. On aide les élèves à en comprendre les objectifs en les expliquant clairement ; les apprentissages attendus au-delà du caractère ludique de ces moments doivent être identifiés